CRSSS
RÉGION 04

Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région de Trois-Rivières 04

Rapport annuel 1981-1982

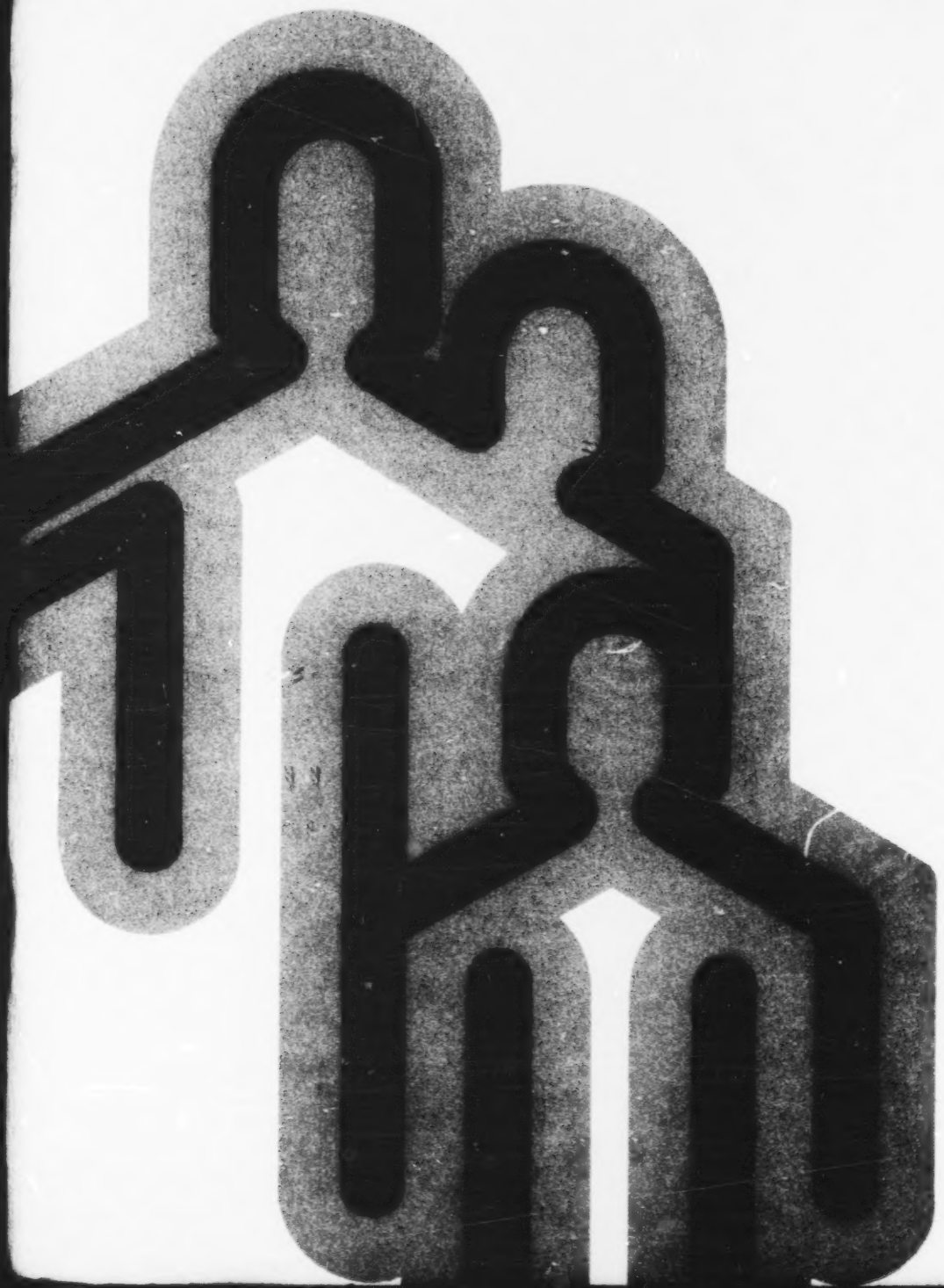

Table des matières

1 Le CRSSS-04 4

La mission 5
Les fonctions 5

2 La région de Trois-Rivières (04) 7

3 L'administration générale 9

Le Conseil d'administration 10
Le Comité administratif 11
Le comité de législation 12
Le comité de vérification 12
Le comité de protection des droits des bénéficiaires 12
Les commissions régionales 13

4 La direction générale 15

5 Le secrétariat général 17

6 La direction des programmes sociaux et de santé 23

7 La direction des services aux établissements 25

8 La direction des services administratifs 29

9 Les états financiers au 31 mars 1982 33

10 La liste des annexes 39

Monsieur Pierre-Marc Johnson
Ministre
Ministère des Affaires sociales
1075, chemin Ste-Foy
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de la Région de Trois-Rivières (CRSSS-04) pour la période du 1er avril 1981 au 31 mars 1982.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le président du Conseil d'administration,

Paul-André Quintin

JUIN 1982

Rapport annuel 1981-1982

Monsieur Paul-André Quintin
Président
CRSSS-04

Au terme de la neuvième année d'opération du Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de la Région de Trois-Rivières (CRSSS-04), il m'est agréable de vous déposer le rapport annuel pour l'exercice financier 1981-82.

Le présent rapport, en plus d'évoquer les activités générales et d'administration, fait état des principales réalisations au niveau des différents programmes d'interventions du CRSSS-04.

Bien que l'année 1981-82 fut fébrile de différents mouvements au niveau et envers le CRSSS-04, il est permis de noter que notre organisme a su développer les différents mandats qui lui ont été confiés.

Enfin, il me fait plaisir de souligner la collaboration des établissements, des membres du Conseil d'administration et du Comité administratif et de la permanence du CRSSS-04, à qui je veux témoigner notre plus vive reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

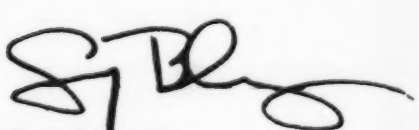

Guy Bélanger,
Directeur général par intérim

JUIN 1982

Le CRSSS-04

La mission

Les fonctions

Le CRSSS-04

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région de Trois-Rivières (CRSSS-04), conformément aux dispositions prévues à l'article 14 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q.-c.S-5), a été institué par arrêté du Lieutenant-gouverneur en conseil en date du 22 novembre 1972.

Tel que stipulé à l'article 16 de la Loi, le CRSSS-04 est une corporation au sens du Code civil et il peut, dans le cadre des normes établies à cette fin par les règlements, exercer tous les pouvoirs d'une telle corporation en outre des pouvoirs spéciaux que lui confère ladite Loi.

La mission du CRSSS-04

Le fondement de la mission du CRSSS-04

Le CRSSS-04 reconnaît que le fondement de sa mission s'inscrit dans la mission sociale du gouvernement du Québec.

Dans le cadre de cette mission sociale à laquelle le CRSSS-04 doit concourir comme organisme régional public. Sa mission particulière repose plus précisément sur les objectifs visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux et qui sont définis à l'article 3 de ladite Loi.

La mission générale du CRSSS-04

Considérant les objectifs de la Loi sur les services de santé et les services sociaux ainsi que les dispositions de ladite Loi qui le régissent, le CRSSS-04 reconnaît que sa mission générale est d'agir régionalement à la poursuite des objectifs de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, soit:

- l'amélioration de l'état de santé de la population, l'état du milieu social dans lequel elle vit et les conditions sociales des individus, des familles et des groupes
- l'accessibilité à toute personne, d'une façon continue et pendant toute sa vie, à la gamme complète des services de santé et des services sociaux, y compris la prévention et la réadaptation, de façon à répondre aux besoins des individus, des familles et des groupes aux plans physique, psychique et social
- l'encouragement de la population et des groupes qui s'y forment à participer à l'instauration, à l'administration et au développement des établissements de façon à assurer leur dynamisme et leur renouvellement
- l'adaptation des services de santé et des services sociaux aux besoins de la population en tenant compte des particularités régionales et la répartition entre ces services des ressources humaines et financières de la façon la plus juste et rationnelle possible
- le recours aux méthodes modernes d'organisation et de gestion pour rendre plus efficaces les services offerts à la population
- la promotion de la recherche et de l'enseignement.

Les missions spécifiques du CRSSS-04

Dans le cadre de sa mission générale et à titre d'organisme régional privilégié voué à la poursuite des objectifs de la Loi, le CRSSS-04 entend exercer les trois missions spécifiques suivantes:

a) **La prise en charge régionale de l'organisation et du développement des ressources et services socio-sanitaires**

Le CRSSS-04 reconnaît qu'il est de sa responsabilité d'exercer un véritable leadership régional au niveau de l'identification des besoins socio-sanitaires de la région et au niveau de l'organisation et du développement d'un réseau régional de services adaptés à ces besoins.

b) **La représentation régionale des intérêts et des besoins de la population**

Le CRSSS-04 reconnaît qu'il est de sa responsabilité de veiller aux intérêts et besoins socio-sanitaires de la population de la région face aux instances gouvernementales et à l'ensemble québécois, et ce compte tenu des politiques et orientations québécoises et des ressources disponibles.

c) **L'administration régionale des services de santé et des services sociaux**

Le CRSSS-04 reconnaît qu'il est de sa responsabilité d'assurer l'administration régionale et la coordination des ressources et services socio-sanitaires de la région, et ce en matière de planification, de programmation, de financement et de contrôle.

Les fonctions du CRSSS-04

Les fonctions générales du CRSSS-04

Dans le cadre de sa mission, le CRSSS-04 exerce cinq (5) fonctions générales:

- **La communication régionale** avec la population et le réseau des Affaires sociales
- **La planification régionale** des services de santé et des services sociaux
- **La programmation régionale** des services de santé et des services sociaux

- **Le financement régional** des services de santé et des services sociaux

- **L'évaluation et le contrôle régional** des services de santé et des services sociaux.

Les fonctions spécifiques du CRSSS-04

Le CRSSS-04 exerce diverses fonctions spécifiques qui s'inscrivent dans le cadre de ses fonctions générales.

Les fonctions spécifiques du CRSSS-04 sont établis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux et par mandats spécifiques confiés par le Lieutenant-gouverneur en conseil ou le Ministre des Affaires sociales.

a) **Les fonctions spécifiques confiées au CRSSS-04 par la Loi sur les services de santé et les services sociaux sont les suivantes:**

- susciter la participation de la population à la détermination de ses propres besoins et à l'administration et au fonctionnement des établissements (article 18a)

- assurer des communications soutenues entre le public, le ministre et les établissements (article 18b)

- recevoir et entendre les plaintes des bénéficiaires et leur donner suite (article 18c)

- conseiller et assister les établissements dans l'élaboration de leurs programmes de développement et de fonctionnement des services de santé et de services sociaux (article 18d)

- promouvoir l'échange, l'élimination du dédoublement et une meilleure répartition des services dans la région ainsi que la mise en place de services communs à plusieurs établissements (article 18e)

- agir comme représentant exclusif des établissements ou d'une catégorie d'entre eux, dans l'ensemble ou une partie de la région (article 18.e.1)

- adresser au ministre, au moins une fois par année, ses recommandations aux fins d'assurer une répartition adéquate sur son territoire des ressources consacrées aux services de santé et aux services sociaux et la meilleure utilisation possible des ressources disponibles (article 18f)

- exercer, à l'intérieur de son territoire, toute autre fonction ou assumer le coût de tout programme reliés à l'administration des services de santé et des services sociaux et qui lui sont confiés par le Lieutenant-gouverneur en conseil (article 18g)

- réglementer et surveiller l'élection des membres des conseils d'administration des établissements (article 20)

- déterminer la procédure de nomination des membres des conseils d'administration des établissements (article 21)

- déterminer les procédures des assemblées publiques d'information des établissements (article 126).

b) **Les principales fonctions spécifiques confiées au CRSSS-04 par le Lieutenant-gouverneur en conseil ou par le Ministre des Affaires sociales en vertu des articles 18d et 18g de la Loi sont les suivantes:**

- fonctions reliées aux services de santé mentale

- fonctions reliées aux activités de réadaptation

- fonctions reliées aux services relevant des centres locaux de services communautaires

- fonctions reliées au programme de services à domicile

- fonctions reliées au transport des malades et des blessés

- fonctions reliées aux projets de développement et de maintien d'immeubles d'un coût de moins de 250 000 $ réalisés par les établissements de services sociaux

- fonctions reliées aux projets d'immeubles de moins de 1 000 000 $ et d'achats d'équipement des centres hospitaliers

- fonctions reliées aux achats d'équipement des établissements de santé et de services sociaux

- fonctions reliées à la gestion et à la location d'espaces des établissements de santé et de services sociaux.

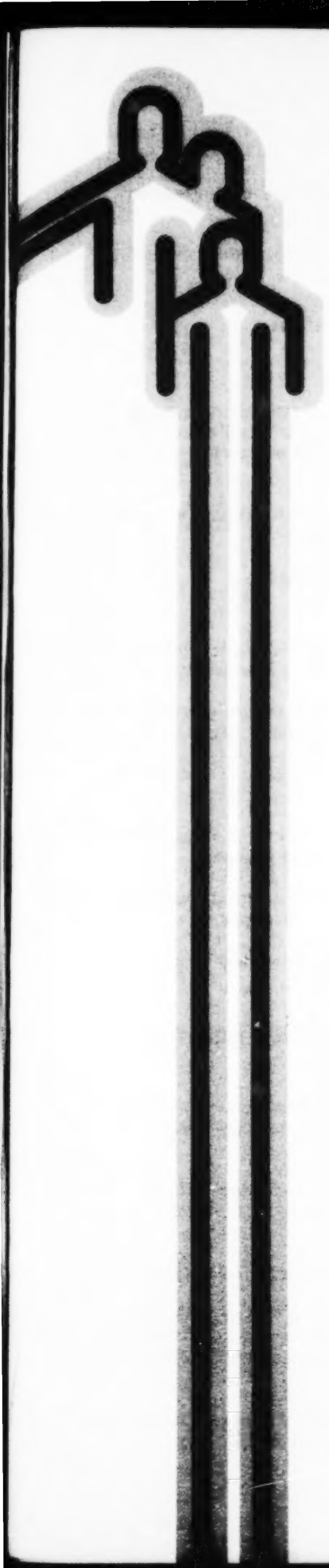

La région de Trois-Rivières (04)

La région de Trois-Rivières (04)

La région socio-sanitaire de Trois-Rivières (04) s'étale sur les rives nord et sud du fleuve St-Laurent et occupe une superficie approximative de 45,956 km². Le territoire s'étend, dans l'axe nord-sud, de Parent à Durham-sud; dans la direction est-ouest, les limites se situent à St-Pierre Baptiste et St-Alexis.

Cette région est composée de 183 localités et sa population est estimée à 427 911 habitants.

Le réseau des Affaires sociales de la région 04 comprend soixante (60) établissements et le budget régional 1981-1982 de ces établissements est d'environ 234 321 679 $.

Les établissements de santé et de services sociaux de la région se répartissent comme suit:

- 15 centres hospitaliers
- 24 centres d'accueil d'hébergement publics
- 3 centres d'accueil d'hébergement privés
- 10 centres d'accueil de réadaptation publics
- 2 centres d'accueil de réadaptation privés
- 5 centres locaux de services communautaires
- 1 centre de services sociaux.

Les centres hospitaliers

- Les centres hospitaliers ont une capacité de 3 284 lits, soit:
  - 456 lits de soins de courte durée généraux
  - 1275 lits de soins de courte durée spécialisés
  - 42 lits de soins prolongés pour convalescents
  - 1047 lits de soins prolongés pour malades à long terme
  - 451 lits d'hébergement
  - 15 lits de réadaptation.

  De plus, trois (3) centres hospitaliers ont un département de santé communautaire (Centre hospitalier Ste-Marie, Centre hospitalier Ste-Croix, Centre hospitalier Régional de la Mauricie).

  Le budget régional 1981-1982 des centres hospitaliers est de 170 952 110 $.

Les centres d'accueil d'hébergement

- Les centres d'accueil d'hébergement peuvent accueillir 2054 bénéficiaires, incluant les bénéficiaires admis dans les 21 pavillons rattachés aux centres d'accueil d'hébergement.

  Le budget régional 1981-1982 des centres d'accueil d'hébergement est de 23 708 147 $.

Les centres d'accueil de réadaptation

Les centres d'accueil de réadaptation sont subdivisés selon les différents programmes de réadaptation, soit:

- déficience mentale: 6 centres d'accueil de réadaptation
- mésadaptation socio-affective: 4 centres d'accueil de réadaptation
- inadaptation physique: 1 centre d'accueil de réadaptation
- alcoolisme et toxicomanie: 1 centre d'accueil de réadaptation

Le budget régional 1981-1982 des centres d'accueil de réadaptation est de 23 615 086 $.

Les centres locaux de services communautaires

- Les centres locaux de services communautaires au nombre de cinq (5) desservent la population de 49 localités de la région 04.

  Le budget régional 1981-1982 des centres locaux de services communautaires est de 5 611 408 $.

Le Centre de services sociaux

Le Centre de services sociaux du Centre du Québec offre des services à l'ensemble de la population de la région 04 par le truchement de ses cinq (5) succursales et de ses deux (2) filiales.

Le budget 1981-1982 du Centre de services sociaux du Centre du Québec est de 10 434 928 $.

L'administration générale

Le Conseil d'administration

Le Comité administratif

Les comités du Conseil d'administration

Le comité de législation
Le comité de vérification
Le comité de protection des droits des bénéficiaires

Les commissions régionales

L'administration générale

Le Conseil d'administration du CRSSS-04

Le Conseil d'administration du CRSSS-04 était composé au 31 mars 1982 de vingt-deux membres élus ou nommés par les collèges électoraux suivants:

- TROIS (3) personnes élues par chacune des catégories d'établissements: centres hospitaliers, centres d'accueil, centres locaux de services communautaires et centre de services sociaux
- QUATRE (4) personnes élues par les maires de la région
- DEUX (2) personnes nommées par l'Université du Québec à Trois-Rivières
- UNE (1) personne élue par les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) de la région
- DEUX (2) personnes nommées par le Ministre des Affaires sociales, après consultation auprès des groupes socio-économiques de la région
- Le Directeur général du CRSSS-04.

Les membres du Conseil d'administration

Les personnes suivantes étaient membres du Conseil d'administration du CRSSS-04 au 31 mars 1982:

- **Élus par les centres hospitaliers**

  Monsieur Joachim Bastida
  Directeur général
  Centre hospitalier Christ-Roi de Nicolet

  Monsieur Marcel Grégoire
  Président du Conseil d'administration
  Centre hospitalier St-Joseph de Trois-Rivières

  Monsieur Louis Vanasse
  Représentant des ventes
  Fédération des Caisses populaires Desjardins du Centre du Québec
  Shawinigan.

- **Élus par les centres d'accueil**

  Docteur J.-Marcel Lafrenière
  Chirurgien-dentiste
  Trois-Rivières

  Monsieur Charles Plamondon
  Commerçant
  Shawinigan

  Monsieur Henri Tardif
  Directeur général
  Maison Ste-Clothilde
  Ste-Clothilde-de-Horton.

- **Élus par les centres locaux de services communautaires**

  Monsieur Paul Asselin
  Artisan du meuble
  Notre-Dame-de-Lourdes

  Monsieur Guy Hamel
  Agent manufacturier
  Port St-François

  Monsieur Gaétan Lebel
  Directeur général
  CLSC Des Chenaux.

- **Nommés par le centre de services sociaux**

  Monsieur Maurice Boisvert
  Directeur de la protection de la jeunesse
  Centre de services sociaux du Centre du Québec
  Trois-Rivières

  Monsieur Gilles Chagnon
  Architecte
  Drummondville

  Monsieur Jean-Luc Gouveia
  Professeur
  Université du Québec à Trois-Rivières.

- **Élus par les maires de la région**

  Monsieur Réal Lambert
  Maire de Ste-Perpétue
  Ste-Perpétue

  Monsieur Maurice Lavallée
  Administrateur
  Pierreville

  Monsieur Maurice Paul
  Directeur régional
  Office de la Construction du Québec
  Trois-Rivières

  Docteur Armand St-Onge
  Directeur des services professionnels
  Centre hospitalier Foyer de Nicolet.

- **Nommés par l'Université du Québec à Trois-Rivières**

  Monsieur Jacques Parent
  Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
  Université du Québec à Trois-Rivières

  Monsieur Paul-André Quintin
  Directeur du département de philosophie
  Université du Québec à Trois-Rivières.

- **Élue par les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP)**

  Madame Lorraine Ling
  Professeur
  CEGEP de Victoriaville.

- **Nommés par le Ministre des Affaires sociales**

  Monsieur Pierre Elias
  Agent de main-d'oeuvre
  Centre de Main-d'oeuvre du Québec
  Drummondville

  Madame Réjeanne Peach
  Présidente régionale des Clubs de l'Âge d'Or de la Mauricie
  La Tuque.

- **Membre d'office**

  Monsieur Guy Bélanger
  Directeur général par intérim
  CRSSS-04.

Ont également siégé au Conseil d'administration au cours de l'année 1981-1982:

Maître Jacques Blondin
Notaire
St-Grégoire de Nicolet

Maître Yves Bolduc
Avocat
Drummondville

Monsieur André Brousseau
Secrétaire général
Université du Québec à Trois-Rivières
Président du Conseil d'administration
Centre hospitalier Ste-Marie

Soeur Claire Perreault
Directrice générale
Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Monsieur Pierre Duguay
Directeur général
CRSSS-04.

Les assemblées du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu douze (12) assemblées au cours de l'année 1981-1982 et cinquante-cinq (55) résolutions ont été adoptées.

Le tableau suivant indique la date, le lieu et le taux de participation à ces assemblées.

Assemblée	Lieu	Date	Taux de participation
83e	Arthabaska	81-05-14	68%
84e	Cap-de-la-Madeleine	81-06-25	71%
85e	Trois-Rivières	81-07-09	52%
86e	Trois-Rivières	81-10-02	76%
87e	Trois-Rivières	81-11-05	90%
88e	Trois-Rivières	81-12-03	86%
89e	Trois-Rivières	82-01-28	77%
90e	Trois-Rivières	82-02-20	81%
91e	Trois-Rivières	82-02-25	77%
92e	Trois-Rivières	82-03-15	71%
93e	Trois-Rivières	82-03-16	66%
94e	Trois-Rivières	82-03-25	62%

Le taux moyen de participation est de 73,8%.

Le Comité administratif

Le Comité administratif est composé de cinq (5) membres dont quatre (4) sont élus par et parmi les membres du Conseil d'administration. Il doit veiller aux affaires courantes du CRSSS-04 entre les assemblées du Conseil d'administration. Le Comité administratif a tenu dix-sept (17) réunions au cours de l'année 1981-1982.

Les membres du Comité administratif au 31 mars 1982:

Président du Conseil d'administration
Monsieur Jacques Parent

Vice-président du Conseil d'administration
Monsieur Gaétan Lebel

Premier conseiller
Monsieur Guy Hamel

Deuxième conseiller
Monsieur Gilles Chagnon

Membre d'office
Monsieur Guy Bélanger
Directeur général par intérim

Soeur Claire Perreault a assumé la présidence du Conseil d'administration du CRSSS-04 jusqu'en novembre 1981 et Monsieur Pierre Duguay était membre d'office jusqu'au 25 février 1982, date de sa démission à titre de directeur général du CRSSS-04.

Les comités du Conseil d'administration

Le comité de législation

Le comité de législation exerce les fonctions suivantes:

- Procéder à l'étude de projets déposés en matière de législation et de réglementation touchant les affaires sociales, pour avis au Conseil d'administration du CRSSS-04 qui en dispose
- Réviser et dégager des synthèses concernant la législation et la réglementation adoptées, aux fins d'informer le réseau régional des modalités d'application de ces lois et règlements
- Assurer une réflexion, une recherche, une canalisation d'idées, une étude de problématiques pouvant conduire à des représentations possibles du CRSSS-04 pour une législation et réglementation futures.

Les membres du comité de législation au 31 mars 1982:

Monsieur Gilles Chagnon
Monsieur Jean-Luc Gouveia
Monsieur Gaétan Lebel
Monsieur Paul-André Quintin
Monsieur Mario Lafrenière, secrétaire général, CRSSS-04.

Maître Jacques Blondin a également siégé au comité de législation et en a assumé la présidence.

Le comité de législation a procédé à l'analyse et a émis des recommandations concernant:

- Le projet de Loi 27
- Le règlement établissant la procédure pour l'élection ou la nomination des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux.

Le comité de vérification

Le comité de vérification du CRSSS-04 vise à la réalisation des objectifs suivants:

- L'examen des états financiers annuels à être approuvés par le Conseil d'administration
- L'amélioration de la qualité de l'information financière diffusée
- Le soutien des efforts de la direction en vue d'améliorer les contrôles financiers internes
- Le maintien de relations suivies entre le Conseil d'administration et le vérificateur externe.

Les membres du comité de vérification au 31 mars 1982:

Monsieur Jacques Parent, président du Conseil d'administration agissait à titre de président du comité de vérification
Monsieur Maurice Lavallée
Monsieur Henri Tardif.

Le comité de protection des droits des bénéficiaires

Le comité de protection des droits des bénéficiaires exerce les fonctions suivantes:

- Prendre connaissance des dossiers de plaintes reçus et traités par le secrétariat général du CRSSS-04 et des avis formulés
- Procéder à l'étude des dossiers de plaintes référés par le secrétariat général et juger des avis à formuler, s'il y a lieu, aux établissements et au Comité administratif
- Formuler, s'il y a lieu, les avis et recommandations jugés appropriés
- Soumettre pour action par le Comité administratif certaines plaintes.

Les membres du comité de protection des droits des bénéficiaires au 31 mars 1982:

Docteur Armand St-Onge
Directeur des services professionnels
Centre hospitalier Foyer de Nicolet

Monsieur Maurice Boisvert
Directeur de la protection de la jeunesse
Centre de services sociaux du Centre du Québec

Maître Jocelyn Crête
Avocat à l'Aide juridique
Cap-de-la-Madeleine

Monsieur Claude Héneault
Directeur du bureau régional d'aide sociale
Trois-Rivières

Docteur Jean Lambert
Dentiste
Cap-de-la-Madeleine

Monsieur Mario Lafrenière
Secrétaire général
CRSSS-04

Maître Jocelyn-Ann L.-Girard, conseillère aux bénéficiaires du CRSSS-04, participe également aux travaux du comité avec voix consultative.

Maître Yves Bolduc, avocat à l'Aide juridique, Drummondville, a également siégé au comité de protection des droits des bénéficiaires et en a assumé la présidence. Monsieur Pierre Levasseur, directeur général du Centre d'accueil Lucien Shooner, Pierreville, a agi à titre de conseiller spécial.

Les commissions régionales

Les commissions régionales du CRSSS-04, instituées en vertu de l'article 17 de la Loi, sont au nombre de six (6). Les commissions régionales sont les suivantes:

- **La commission régionale des services de santé**

  La commission régionale des services de santé, composée de vingt (20) membres nommés par le Conseil d'administration du CRSSS-04, participe à l'étude de différents dossiers et soumet des recommandations au Conseil d'administration.

- **La commission régionale des services aux âgés**

  La commission régionale des services aux âgés, composée de quinze (15) membres nommés par le Conseil d'administration du CRSSS-04, participe à l'étude de différents dossiers et soumet des recommandations au Conseil d'administration.

- **La commission régionale des services communautaires**

  La commission régionale des services communautaires, composée de quinze (15) membres nommés par le Conseil d'administration du CRSSS-04, participe à l'étude de différents dossiers et soumet des recommandations au Conseil d'administration.

- **La commission régionale des services de réadaptation**

  La commission régionale des services de réadaptation, composée de dix-sept (17) membres nommés par le Conseil d'administration du CRSSS-04, participe à l'étude de différents dossiers et soumet des recommandations au Conseil d'administration.

- **La commission régionale des immobilisations**

  La commission régionale des immobilisations, composée de douze (12) membres nommés par le Conseil d'administration du CRSSS-04 participe à l'étude des projets et soumet des recommandations pour autorisation au Comité administratif.

- **La commission régionale de services techniques et para-médicaux**

  La commission régionale des services techniques et para-médicaux, composée de douze (12) membres nommés par le Conseil d'administration du CRSSS-04, procède à l'étude des projets qu'elle dépose par la suite à la commission régionale des immobilisations qui doit évaluer les possibilités du financement des projets.

La direction générale

L'équipe:

Guy Bélanger, directeur général par intérim (depuis le 25 mars 1982)

Nicole Beaudet, secrétaire administrative.

La direction générale

La direction générale assure la coordination des activités de planification, de programmation et d'administration du CRSSS-04 ainsi que la mise à exécution des décisions du Conseil d'administration et du Comité administratif.

Suite au départ de Monsieur Pierre Duguay, Monsieur Guy Bélanger a assumé les fonctions de directeur général par intérim à compter du 25 mars 1982.

Le comité de régie

Les membres du comité de régie au 31 mars 1982:

Monsieur Normand Bouchard
Directeur des services administratifs

Monsieur Mario Lafrenière
Secrétaire général

Monsieur Carlos Martinez
Directeur des services aux établissements

Monsieur Raymond Vaillancourt
Directeur des programmes sociaux et de santé.

Monsieur Jean-Marc Poulin a également exercé les fonctions de secrétaire général jusqu'au 21 avril 1981.

Le directeur général du CRSSS-04 est membre d'office du comité de régie.

Les programmes d'intervention du CRSSS-04

Le CRSSS-04, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions et de la poursuite de sa mission, a regroupé l'ensemble de ses activités de communication, de planification, de programmation, de financement et de contrôle, telles qu'elles sont confiées par la Loi sur les services de santé et les services sociaux et par mandats spécifiques, sous neuf (9) programmes régionaux distincts:

- **communication**
- **immobilisations**
- **protection des droits des bénéficiaires**
- **services aux âgés**
- **services communautaires**
- **services para-médicaux**
- **services de réadaptation**
- **services de santé**
- **services techniques et administratifs.**

Les unités administratives

Considérant les différents programmes d'intervention du CRSSS-04, le personnel est intégré à l'intérieur de quatre (4) unités administratives:

- le secrétariat général
- la direction des programmes de santé et de services sociaux
- la direction des services aux établissements
- la direction des services administratifs.

Le secrétariat général

L'équipe:

Mario Lafrenière, secrétaire général
(depuis le 24 août 1981)

Luc-André Biron, documentaliste
(depuis le 1er juin 1981)

Jocelyn-Ann L.-Girard, conseillère aux bénéficiaires

Solange D. Lamothe, conseillère au bénévolat
et aux communications

Carole G. Leduc, secrétaire de direction

Pierrette Falardeau, secrétaire

Carole Germain, réceptionniste-dactylo.

Le secrétariat général

Les champs d'intervention du secrétariat général comprend tout le domaine des activités en matière de:

- **Communication:**
  interne
  externe.

- **Services à la population:**
  plaintes
  assemblées publiques d'information
  bénévolat.

- **Services de soutien au Conseil d'administration du CRSSS-04:**
  rapport annuel
  élection au Conseil d'administration du CRSSS-04
  préparation et suivi des assemblées du Conseil d'administration du CRSSS-04.

- **Service-conseil aux établissements:**
  élection aux conseils d'administration des établissements du réseau des Affaires sociales
  formation des membres des conseils d'administration des établissements du réseau des Affaires sociales
  services d'assistance-conseil sur la Loi et les règlements
  consultations diverses.

- **Services techniques à la permanence du CRSSS-04:**
  centre de documentation
  réception et accueil
  service de messagerie.

Les activités réalisées au cours de l'année 1981-1982

Communication

Sommaire des activités et réalisations au cours de l'année:

Dépliant d'information

Soucieux de mieux faire connaître les ressources pour personnes âgées dans la région 04, le CRSSS-04 publiait en 1981 un dépliant d'information intitulé "Pour ceux qu'on aime". Ce dépliant a été distribué à différents organismes ainsi qu'aux établissements de la région 04.

Bulletin d'information

Afin de favoriser les communications du CRSSS-04 avec le réseau des Affaires sociales, un bulletin d'information intitulé "CRSSS-04" a été publié pour la première fois en juin 1981. Le "CRSSS-04" a paru à cinq reprises et a été diffusé aux administrateurs et au personnel cadre des établissements du réseau des Affaires sociales de la région 04.

Relations publiques

Les communications de masse ont été utilisées dans le but de mieux informer la population sur les activités du CRSSS-04 et sur les services de santé et services sociaux des établissements de la région 04. Les moyens utilisés ont été les suivants:

- conférences de presse
- communiqués de presse
- participation à des émissions d'affaires publiques à la télévision et à la radio
- rencontres d'information avec des groupes socio-économiques et organismes bénévoles.

Colloque

Afin d'assurer une présence au niveau de l'ensemble de la population de la région, le CRSSS-04 a été heureux de participer aux activités suivantes:

- Participation à l'organisation du Colloque sur l'humanisation des soins en périnatalité qui s'est tenu le 11 avril 1981, à Trois-Rivières
- Participation à l'organisation du Carrefour du Troisième âge qui s'est tenu les 7 et 8 mai 1981 à Nicolet.

Ces colloques sont pour la population l'occasion de s'informer et de faire part de ses préoccupations et de ses besoins.

Séance publique d'information des établissements

Plusieurs établissements de la région ont procédé entre avril et novembre 1981 à la tenue d'une séance publique d'information. Cependant, compte tenu de la faible participation de la population à ces rencontres d'information, le CRSSS-04 envisage mettre en application, en collaboration avec les établissements du réseau, des mécanismes d'information devant permettre d'atteindre les objectifs visés.

Séance publique d'information du CRSSS-04

Le CRSSS-04 a tenu le 6 novembre 1981 une séance publique d'information au Cap-de-la-Madeleine. Près de cent cinquante (150) personnes ont assisté à cette rencontre d'information à laquelle le Conseil d'administration du CRSSS-04 a fait état de ses réalisations au cours de l'année 1980-1981.

Élection

Élection au sein des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux

Selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le CRSSS-04 a pour mandat de réglementer et de surveiller les élections au sein des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux.

L'année 1981 a vu les collèges électoraux suivants procéder à des élections sous la surveillance du CRSSS-04:

- personnel clinique
- personnel non-clinique
- conseil des médecins et dentistes
- contrat de services professionnels inter-établissements
- université.

De plus, le CRSSS-04 a procédé à la consultation des groupes socio-économiques en vue de la nomination par le Ministre des Affaires sociales de deux membres au sein des conseils d'administration de chaque établissement public de santé et de services sociaux de la région 04.

Élection au Conseil d'administration du CRSSS-04

En novembre 1981, le CRSSS-04 a procédé aux élections des membres de son Conseil d'administration.

Les collèges électoraux suivants ont été appelés à participer à ces élections:

- les centres hospitaliers de la région
- les centres d'accueil de la région
- les centres locaux de services communautaires de la région
- le Centre de services sociaux du Centre du Québec
- l'Université du Québec à Trois-Rivières.

De plus, le CRSSS-04 a procédé à la consultation des groupes socio-économiques en vue de la nomination par le Ministre des Affaires sociales de deux membres au sein du Conseil d'administration du CRSSS-04.

Protection des droits des bénéficiaires

La Loi sur les services de santé et les services sociaux confie au CRSSS-04 la responsabilité de recevoir et d'étudier les plaintes des personnes qui croient ne pas avoir reçu d'un établissement de la région les services auxquels ils ont droit.

Pour la première fois depuis la mise sur pied d'un service de traitement de plaintes en 1975, le nombre de dossiers ouverts a diminué. Ainsi, le nombre de dossiers officiellement ouverts en 1981-1982 se chiffre à cent deux (102).

Cette baisse s'explique en partie par l'accent mis cette année à inciter le plaignant à exposer lui-même son insatisfaction à l'établissement visé ainsi qu'au développement du service d'information-référence qui permet de transmettre l'information pertinente aux plaignants et bénéficiaires concernant les services et soins dispensés par les établissements du réseau des Affaires sociales.

À chacune des plaintes dont le plaignant a demandé un traitement par le CRSSS-04, nous avons appliqué le processus habituel: recueil des faits et de l'information nécessaire, étude par la permanence, règlement rapide lorsque possible et acheminement au comité de protection des droits des bénéficiaires pour règlement final des cas litigeux. Le comité s'est réuni à deux (2) reprises et a formulé des recommandations appropriées.

Une analyse de toutes les plaintes reçues nous amène à constater que l'insatisfaction majeure se situe au niveau de l'accessibilité aux services, et plus particulièrement à la difficulté d'obtenir des services à domicile pour une période prolongée ainsi que la difficulté d'obtenir un suivi psychiatrique de façon continue et satisfaisante.

Nous notons qu'il est encore relativement difficile pour un individu de prendre facilement connaissance de son dossier médical et d'y avoir accès rapidement.

La qualité des services alimentaires, l'aménagement physique et les ressources matérielles des établissements n'ont fait l'objet que de peu de plaintes.

Il existe encore certaines insatisfactions par rapport au processus d'admission en hébergement. Cependant les énergies mises par les comités d'admission au niveau de l'explication et de la communication des motifs de refus d'admission semblent avoir contribué à une baisse du nombre de plaintes.

Le nombre de plaintes reçues relatives aux aspects scientifiques demeure minime.

Sur demande, soit des plaignants, soit des établissements, nous avons maintes fois servi d'interlocuteur entre eux et entre les organismes ou professionnels du réseau des Affaires sociales.

Plaintes par objet et catégories d'établissement 1981-1982

OBJET DE LA PLAINTE 1981-1982	CENTRE HOSPITALIER		CENTRE D'ACCUEIL		CLSC ET DSC	CHS ET SUCC.	FAV. ET FAM. D'ACC.	MAS ET AUTRES	SERVICES AMBULANCIERS	TOTAL
	courte durée	soins prol.	hébergement	réadaptation et transition						
Accessibilité aux services	5	4	2	1	2	8		3		25
Politique administrative	5	1	1			1	2			10
Facturation	5		2		1		2	1		11
Qualité des soins et services	10	1	3	1	1	1	1			18
Relations personnel / bénéficiaires	6		2		1	1	1		2	13
Respect de la loi	13	3		1						17
Ressources matérielles			1				1			2
Hygiène et sécurité			1				2			3
Services spécialisés	1					1				2
Autres			1							1
TOTAL	45	9	13	3	5	12	9	4	2	102

Résultat du traitement des plaintes 1981-1982

OBJET DE LA PLAINTE	PLAINTES FONDÉES	PLAINTES NON FONDÉES	PLAINTES PARTIELLEMENT FONDÉES	PLAINTES À L'ÉTUDE	PLAINTES ABANDONNÉES	PLAINTES NON RECEVABLES	TOTAL
Accessibilité aux services	5	14	2	1		3	25
Politique administrative	1	4	3	1	1		10
Facturation	1	6	2	1		1	11
Qualité des soins et services	3	8	3	1	2	1	18
Relations personnel / bénéficiaires	2	5	3	2		1	13
Respect de la loi	6	8	2		1		17
Ressources matérielles	1		1				2
Hygiène et sécurité	2		1				3
Services spécialisés	1	1					2
Autres			1				1
TOTAL	22	46	18	6	4	6	102

Centre de documentation

Le CRSSS-04 a entrepris les étapes nécessaires au cours de l'année 1981-1982 afin de se doter d'un système de gestion des documents (archives) et de consolider les services de la gestion documentaire (livres et imprimés). Ces deux opérations sont fusionnées afin de répondre adéquatement et efficacement aux besoins du CRSSS-04 tant au point de vue bibliothéconomique qu'archivistique.

Sommaire des travaux réalisés au cours de l'année:

Gestion documentaire

- Répertoire des périodiques et mise en place d'un système de circulation des périodiques
- Mise en opération d'un système de contrôle des prêts de documents pour l'ensemble des lecteurs tant à l'interne qu'à l'exerne
- Inventaire exhaustif et indexation des documents produits par le CRSSS-04 depuis 1973
- Catalogage des livres, autres imprimés et documents audio-visuels
- Élagage des périodiques accumulés au centre de documentation
- Regroupement et classement des circulaires et politiques du ministère des Affaires sociales ainsi que les arrêtés en conseil du gouvernement du Québec.

Gestion des documents

- Indexation des résolutions du Conseil d'administration et du Comité administratif du CRSSS-04, depuis 1973
- Récolement et indexation des contrats de service déposés au CRSSS-04
- Inventaire sommaire des dossiers de chaque direction du CRSSS-04
- Réaménagement du centre de documentation et de deux dépôts de préarchivage servant aux documents semi-actifs et inactifs.

Les services techniques de documentation (assistance-consultation et prêts) sont aussi accessibles aux établissements et à la population.

Bénévolat

L'intervention du CRSSS-04 en matière de bénévolat se situe au niveau de la promotion du bénévolat, soutien, assistance-conseil, aide technique aux organismes bénévoles existants, développement d'organismes bénévoles et leur maintien.

Sommaire des activités au cours de 1981-1982:

Animation

- Sessions de formation de bénévoles
- Conférences auprès de différents organismes bénévoles.

Participation

- Comités de sélection pour le recrutement de directrices de centre de bénévolat
- Réunions, rencontres, échanges avec plusieurs organismes bénévoles.

Assistance-conseil et aide technique

- Assistance-conseil au niveau de l'implantation de nouveaux organismes bénévoles
- Aide technique à plusieurs organismes bénévoles au niveau de campagnes de publicité de financement et de recrutement.

Autres

- Planification et organisation de la promotion régionale de la semaine du bénévolat qui s'est tenue du 26 avril au 2 mai 1981. Un dossier de presse a été constitué pour être remis aux médias d'information, plusieurs entrevues à la radio et télévision ont été réalisées. Cette activité a été faite en collaboration avec les centres de bénévolat de la région 04
- Inventaire sommaire des organismes bénévoles de la région 04 oeuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux
- Étude et analyse des demandes de subvention dans le cadre du sous-programme des popotes volantes en collaboration avec des représentants d'organismes bénévoles et d'établissements du réseau régional
- Analyse des projets dans le cadre des programmes de création d'emploi "P.A.T." et "Chantier Québec" du ministère du Travail du Québec.

Service de soutien

Le secrétariat général assure le soutien technique au Conseil d'administration du CRSSS-04.

De plus, le secrétariat général est responsable de la réception et de l'accueil, de la réservation des locaux, du service de messagerie ainsi que de la presque totalité du service de reprographie.

Assistance-conseil aux établissements

Le CRSSS-04 répond aux demandes d'information ou d'assistance-conseil concernant l'application de la Loi sur les services de santé et de services sociaux ainsi que de ses règlements.

Prix Persillier Lachapelle

Le Ministre des Affaires sociales a convenu pour une deuxième année consécutive de décerner un prix d'excellence en Affaires sociales, afin de souligner l'apport remarquable d'un établissement du réseau à l'amélioration de la qualité de vie des malades chroniques, des personnes âgées ou des personnes handicapées. Le CRSSS-04 a recommandé au ministre les deux établissements suivants:

- Centre hospitalier des Bois-Francs
- Centre hospitalier St-Joseph de Trois-Rivières.

De plus, le CRSSS-04 a accordé des mentions honorables aux établissements qui suivent:

- Centre hospitalier Foyer de Nicolet
- Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

La direction des programmes sociaux et de santé

L'équipe:

Raymond Vaillancourt, directeur
(depuis le 4 mai 1981)

Maurice Carbonneau, conseiller en planification et programmation

René Chevrette, conseiller en planification et programmation

Madeleine Croteau, conseillère en planification et programmation

Jacques Genest, coordonnateur du module de services communautaires du Lac St-Pierre
(depuis le 11 mai 1981)

Claude Jalbert, conseiller en planification et programmation
(depuis le 3 août 1981)

Raymonde St-Jean, secrétaire de direction
(congé sans solde)

Hélène Turmel, secrétaire de direction (remplacement temporaire)
(depuis le 25 mai 1981)

Candide Ethier, secrétaire du module de services communautaires du Lac St-Pierre
(depuis le 5 octobre 1981)

Carole Rocheleau, secrétaire

Elaine Savard, secrétaire.

La direction des programmes sociaux et de santé

Le champ d'intervention de la direction des programmes sociaux et de santé concerne tout le domaine de l'organisation, du développement et de la coordination des ressources et services intégrés et continus en matière de:

- **Alcoolisme et toxicomanie**
- **Déficience mentale**
- **Hébergement et services externes aux personnes âgées**
- **Inadaptation physique**
- **Mésadaptation sociale**
- **Santé communautaire**
- **Services à domicile**
- **Soins de courte durée physique**
- **Soins de santé mentale**
- **Soins prolongés physiques.**

Les activités réalisées au cours de l'année 1981-1982

La direction des programmes sociaux et de santé a élaboré un plan d'organisation des ressources relatif à chacun des programmes dont elle a le mandat. Ces plans d'organisation ont été tracés à partir des orientations du CRSSS-04 et de l'ensemble de rapports et documents déjà élaborés par les diverses instances du CRSSS-04.

Ces plans d'organisation ont fait ou feront l'objet de dépôt auprès du Conseil d'administration du CRSSS-04 et des différents intervenants concernés.

Dans le prolongement de ces plans d'organisation, la direction des programmes sociaux et de santé a soumis aux centres d'accueil d'hébergement et au Conseil d'administration du CRSSS-04 un document concernant la révison des bases budgétaires de ces établissements, lequel document a été entériné à l'unanimité par les établissements et est en opération.

La direction des programmes sociaux et de santé a également déposé aux centres d'accueil de réadaptation en mésadaptation socio-affective un document clarifiant la mission respective des établissements et le partage de leurs responsabilités. Ce document a fait l'objet d'une acceptation des établissements concernés et les conclusions qui en découlent sont devenues opérationnelles.

Opération "compressions budgétaires" 1981-1982

La presque totalité des activités de la direction des programmes sociaux et de santé ont été canalisées dans le cadre de l'opération "compressions budgétaires" 1981-1982. En effet, le CRSSS-04 devait procéder à l'analyse des plans de redressement budgétaire et émettre un avis concernant lesdits plans. D'ailleurs, le rôle du CRSSS-04, dans le cadre de cette opération, était le suivant:

- identifier les services prioritaires de la région
- aider les établissements dans l'élaboration de leur plan de redressement
- analyser et transmettre au ministère des Affaires sociales les avis sur les propositions de redressement budgétaire des établissements qui affectent le niveau de service à la population
- proposer tout changement majeur du réseau dont:
  - les changements de vocation
  - les fusions d'établissement
  - les modifications au nombre de lits
  - les diminutions sensibles et les fermetures de certains services ou programmes
  - toute mesure de rationalisation ou d'organisation des services à la population
- coordonner éventuellement l'implantation des propositions acceptées par le ministère des Affaires sociales.

Si cette opération a demandé beaucoup de temps et d'énergie à sa réalisation, elle a permis un questionnement sérieux sur nos modes de fonctionnement et a fait voir la nécessité que le CRSSS-04 se donne un cadre théorique préalable à toute intervention dans les domaines qui relèvent de sa compétence. D'ailleurs, c'est ce cadre théorique, basé sur une vision globale de la santé, que la direction des programmes sociaux et de santé a élaboré et inclus en préalable à tous plans d'organisation des services à la population en matière de santé et de services sociaux.

Le Conseil d'administration du CRSSS-04, dans le cadre de cette opération, a adopté des orientations générales concernant les différents programmes sociaux et de santé dont plusieurs devront s'actualiser au cours de l'année 1982-1983.

La direction des services aux établissements

L'équipe:

Carlos Martinez, directeur

Jean-Pierre Dupont, coordonnateur des services de gestion
(depuis le 01 juin 1981)

Jean Fratelli, coordonnateur des services para-médicaux

Gilles Hébert, coordonnateur des services techniques

Doris Bragagnolo, secrétaire de direction

Suzanne Lacourse, secrétaire.

La direction des services aux établissements

Le champ d'intervention de la direction des services aux établissements concerne tout le domaine de soutien diagnostique, administratif et auxiliaire. Ceci comprend d'une part, les services techniques relatifs aux immobilisations et aux équipements et, d'autre part, les services de gestion concernant les services partagés, les services de location d'espace, les services du transport ambulancier ainsi que les services de formation et perfectionnement.

Les activités réalisées au cours de l'année 1981-1982

Immobilisations

But: Assurer la gestion et l'allocation des fonds régionaux des immobilisations pour les établissements publics de la région 04.

Sommaire des activités et réalisations des projets au cours de l'année:

- **Fenestration des centres hospitaliers**

  Mise en application de l'étude portant sur le renouvellement de la fenestration.

- **Déchets généraux et pathologiques**

  Étude sur la disposition des déchets généraux et pathologiques et proposition de solution spécifique.

- **Unité sécuritaire**

  Mise en place d'unités sécuritaires pour garçons et filles en centres d'accueil d'hébergement: planification et construction.

- **Conservation énergétique**

  Accroître l'efficacité de l'utilisation de l'énergie dans les établissements. Collaboration avec les centres hospitaliers et les centres d'accueil pour l'application d'études et programmes d'auto-financement des projets de conservation d'énergie.

- **Recommandations du ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre**

  Détermination des priorités d'intervention relatives aux recommandations du ministère du Travail, estimation des coûts, plans et devis, réalisation.

- **Études et réaménagement des espaces**

  Préparation de programmes fonctionnels, d'esquisses, de coûts et réalisation des projets dans les divers établissements de la région.

- **Projets de cuisines des centres hospitaliers**

  Étude et réaménagement de cuisines.

- **Pavillons**

  Réalisation des programmes à coûts partagés avec le ministère des Affaires sociales afin de corriger les défectuosités relevées par le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre.

- **Recommandations des projets**

  Recommandations au ministère des Affaires sociales des projets de construction hors de la juridiction du CRSSS-04 (projets de 1 000 000 $ et 250 000 $ et plus).

- **Études ad hoc**

  Réalisation d'études ad hoc et d'expertises nécessaires afin de répondre aux problèmes en cours d'exercice.

Services para-médicaux

But: Assurer la planification, la rationalisation et la coordination des ressources afférentes aux services paramédicaux des établissements de la région 04.

Sommaire des principaux dossiers traités au cours de l'année:

- **Echographie**

  Distribution, achat et aménagement des unités d'investigation ultrasonique, en conformité au plan de développement en échographie de la région 04.

- **Radiologie**

  Distribution, achat et aménagement des unités diagnostiques en radiologie selon le plan de renouvellement annuel adopté par les membres de la commission régionale des services techniques et paramédicaux.

- **Médecine nucléaire**

  Élaboration d'un plan de développement portant sur le plan des ressources matérielles, physiques et professionnelles.

- **Neurologie**

  Élaboration d'un plan de développement portant sur le plan des ressources matérielles, physiques et professionnelles.

- **Renouvellement et développement d'équipements**

  Coordination et rationalisation du budget décentralisé pour le renouvellement et le développement des établissements sociaux; allocation aux établissements.

- **Surplus d'équipement**

  Coordination de la cueillette des données; distribution des informations en matériel disponible; autorisation des transactions en ressources disponibles.

- **Compressions budgétaires**

  Coordination des activités se rattachant aux compressions budgétaires; présentation des projets de compression; rationalisation des activités en radiologie et laboratoire.

- **Projets annuels des établissements de santé**

  Analyse et expertise des demandes formulées par les établissements en regard des équipements

  Sélection du type de ressources qui devait être alloué suite à la présentation des projets par les centres hospitaliers

  Acceptation finale des fiches de spécifications concernant les projets retenus et en conformité avec les orientations retenues par la commission régionale des services techniques et para-médicaux.

- **Soutien para-médical**

  Consultation technique et professionnelle
  Expertise de l'équipement:
  - programme de distribution et d'allocation
  - conception des spécifications techniques
  - avis technico-administratif.

- **Gestion de l'environnement**

  Coordination, investigation et réalisation des activités survenues dans le fonctionnement normal des établissements concernant le respect de l'environnement:
  - gestion des déchets contaminés
  - contrôle du milieu environnant des clients.

- **Coordination technique**

  Surveillance, gestion et évaluation technique de l'acquisition de nouveaux projets ou services qui nous sont transmis par différents organismes tel que le ministère des Affaires sociales, la Corporation d'hébergement, etc.

Services de gestion

But: Assurer la planification, la rationalisation, la coordination et le contrôle des ressources afférentes aux services administratifs et auxiliaires des établissements de la région 04.

Sommaire des principaux dossiers traités au cours de l'année:

- **Location d'espaces**

  Coordination, rationalisation et contrôle des budgets décentralisés de location d'espaces pour les établissements du réseau

  Analyses financières et administratives en regard des locations ou achats d'espace pour des organismes du réseau.

- **Services de buanderie**

  Réalisation d'études et collaboration dans la mise en place de solutions aux problèmes de buanderie de plusieurs centres hospitaliers de la région

  Élaboration d'une politique régionale favorisant le règlement des problèmes de buanderie des établissements.

- **Services communs**

  Enquêtes auprès des établissements de la région concernant les services pharmaceutiques des centres d'accueil de réadaptation et des CLSC

  Amorce d'une étude régionale visant la mise en commun et la rationalisation des services administratifs et auxiliaires des établissements.

- **Formation et perfectionnement**

  Amorce d'une étude régionale pour la détermination des besoins du réseau en rapport avec le mandat décentralisé de formation et perfectionnement

  Réalisation de plusieurs sessions de formation dans la région s'adressant aux cadres des établissements du réseau.

- **Compressions budgétaires**

  Analyse et recommandations touchant les services administratifs et auxiliaires impliqués dans les plans de compressions budgétaires soumis par les établissements.

- **Services ambulanciers**

  Diffusion d'information, contrôle des opérations et règlements de situations problématiques touchant différents intervenants dans le domaine ambulancier

  Validation du processus de formation des ambulanciers et augmentation du nombre de préposés d'ambulances formés selon les normes du ministère des Affaires sociales.

La direction des services administratifs

L'équipe:

Normand Bouchard, directeur

Mario Landry, adjoint-administratif (depuis le 15 juin 1981)

Yolande Blondeau, secrétaire de direction

Huguette Fournier, commis senior à la comptabilité

Lise Paquet, commis senior à la comptabilité.

La direction des services administratifs

Le champ d'intervention de la direction des services administratifs concerne le domaine de la gestion interne des ressources humaines, matérielles et financières du CRSSS-04 ainsi que la coordination des activités de gestion financières, d'analyse et de contrôle des fonds et budgets régionaux administrés par le CRSSS-04.

Les activités réalisées au cours de l'année 1981-1982

Finance

L'activité financière a été très intensive au cours de cet exercice; le fond d'exploitation totalisait 910 722$ comparativement à 764 977$ en 1980-1981 et l'ensemble des fonds gérés par le CRSSS-04 représentait 6,2 millions. Le soutien en terme d'analyse financière aux autres directions du CRSSS-04 dans l'opération "compressions budgétaires" et dans la révision des bases budgétaires, la vérification financière et administrative effectuée par le ministère des Affaires sociales, la participation au comité de finance des CRSSS et l'amélioration des contrôles ont également nécessité beaucoup de temps et d'énergie. Mentionnons également la préparation des prévisions budgétaires, l'élaboration de rapports périodiques ainsi qu'un plan de redressement sur les opérations du CRSSS-04 visant le retour à l'équilibre budgétaire.

Personnel

La gestion et l'application de la convention collective se sont effectuées sans incident marquant. L'équipe de la permanence du CRSSS-04 comptait au 31 mars 1982 vingt-huit (28) personnes. Il est à noter le départ, durant l'année 1981-1982, de quatre (4) employés soit: Monsieur Pierre Duguay, directeur général, Monsieur Jean-Marc Poulin, secrétaire général, Monsieur Claude Blais, conseiller en planification et programmation et Monsieur Bernard Darses, agent d'information. La direction des services administratifs a également représenté le CRSSS-04 sur différents comités de sélection de poste de directeur général. En cours d'année, des employés ont été engagés sur des équipes de travail formées pour la réalisation de projets spéciaux.

Services auxiliaires

Dans le cadre d'une éventuelle relocalisation du siège social du CRSSS-04 de nombreuses démarches et analyses ont été effectuées. Cependant, compte tenu de la non réalisation des développements budgétaires espérés, le bail pour les locaux occupés présentement a été renouvelé. Le nouveau bail a une durée de deux (2) ans, soit du 1 mai 1982 au 30 avril 1984.

Les modes de reprographie, le système téléphonique et les différents contrats en vigueur font actuellement l'objet de révision.

Rétrospective financière 1977-1982

(en milliers de dollars incluant intérêts et autres revenus).

	1981-82	1980-81	1979-80	1978-79	1977-78
Fonds généraux					
Exploitation	942,8	765,0	684,2	659,1	439,5
Immobilisations	9,8	16,0	44,7	49,4	7,5
Total:	952,6	781,0	728,9	708,5	505,9
Fonds en fidéicommis des immobilisations et des équipements					
1 000 000$ et moins des centres hospitaliers	1 960,2	1 633,9	1 730,1	1 436,2	1 213,7
250 000$ et moins des établissements sociaux incluant les équipements	498,2	1 481,2	550,3	634,6	392,0
Programme spécial d'opération solidarité économique	2,9	55,4	802,2	526,5	---
Locations d'espaces	1 195,9	558,9	---	---	---
Services à domicile	---	---	---	11,4	6,9
Programme spécial de rénovations des établissements publics	---	---	---	8,3	1 893,4
Total:	3 657,2	3 729,4	3 082,6	2 617,0	3 505,0
Autres fonds en fidéicommis					
Achat de groupe	---	---	---	38,2	47,9
Développement de services d'aide et de soins à domicile	1 455,0	1 355,5	1 196,2	420,5	---
Subventions aux ambulances	190,1	241,0	225,8	220,8	92,7
Implantation d'un CLSC	---	83,3	---	19,5	222,1
Total:	1 645,1	1 679,8	1 422,0	699,0	362,7
Total des fonds gérés par le CRSSS-04	6 254,9	6 190,2	5 233,5	4 024,5	4 374,6

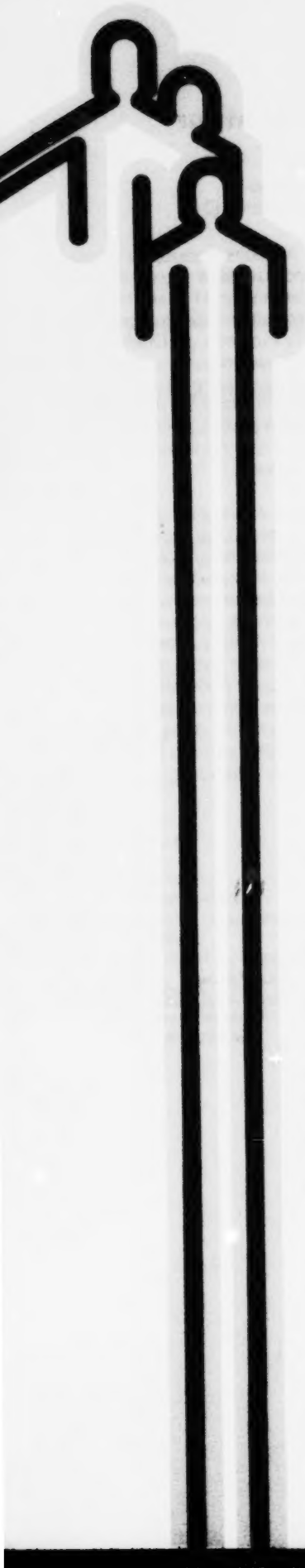

Les états financiers au 31 mars 1982

Les états financiers au 31 mars 1981-1982

La déclaration du CRSSS-04

Par les présentes, nous déclarons que, à notre connaissance, le rapport ci-joint reflète fidèlement la situation financière et le résultat des activités pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1982.

23 juin 1982
date

Guy Bélanger.
Directeur général par intérim

Ce rapport a été soumis et approuvé par le Conseil d'administration à sa réunion du 23 juin 1982.

Pour le conseil
d'administration

23 juin 1982
date

Administrateur Président

Administrateur Vice-président

Le rapport du vérificateur

Au conseil d'administration du
Conseil de la santé et des services
sociaux de la région de Trois-Rivières (04)

Nous avons vérifié le rapport financier annuel du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Trois-Rivières (04) pour l'exercice terminé le 31 mars 1982, lequel a été présenté sur le formulaire AS-475 du Ministère des Affaires Sociales de la Province de Québec. Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres, le rapport financier annuel ainsi que les notes s'y rapportant présentent fidèlement les revenus et dépenses du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Trois-Rivières (04) pour l'exercice terminé le 31 mars 1982, ainsi que l'état véritable et exact de ses fonds à cette date selon les principes comptables généralement reconnus et les directives administratives du guide de gestion financière des conseils de la santé et des services sociaux (1981-82), appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Endroit Trois-Rivières

10 juin 1982
Date

Signature du vérificateur
SAMSON BÉLAIR

Le rapport financier

Fonds d'exploitation
Revenus et dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 1982

Revenus	**1981-82**	**1980-81**
Subventions du M.A.S.		
Subventions régulières	900 372 $	695 406 $
Subventions spéciales	32 035	83 290
Subventions pour le loyer	---	52 815
Contributions des établissements	---	---
Intérêts	3 662	5 252
Autres revenus	6 688	11 504
TOTAL DES REVENUS	942 757	848 267
Dépenses		
Salaires	691 429	544 024
Avantages sociaux	39 492	23 390
Allocations	61 578	49 470
Services	88 230	100 253
Communications	54 670	39 079
Loyer	73 528	68 560
Fournitures et matériel	21 751	21 685
TOTAL DES DÉPENSES	1 030 678	846 461
Surplus (déficit) de l'exercice avant poste extraordinaire	(87 921)	1 806
Indemnité de départ, ex-directeur général	125 160	---
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(213 081) $	1 806 $

Fonds d'exploitation
Bilan, au 31 mars 1982

Actif à court terme:	**1981-82**	**1980-81**
Encaisse	26 104 $	46 312 $
Dépôts à terme	---	---
Comptes à recevoir	6 084	3 384
Subventions à recevoir	---	1 632
Frais payés d'avance	2 126	1 448
Avance à d'autres fonds	768	5 943
TOTAL	35 082	58 719
Passif à court terme:		
Découvert de banque	---	---
Emprunt de banque	---	---
Comptes et frais courus à payer	52 653	49 749
Avance d'autres fonds	200 000	2 604
Revenus reportés	1 306	1 306
Sous-total	253 959	53 659
SOLDE DU FONDS	(218 877)	(9 107)
Opérations courantes	---	---
Achats de groupe	--- ---	
Implantation de C.L.S.C.	---	14 167
Développement de Centres de Santé	---	---
Sous-total	(218 877)	5 060
TOTAL	35 082 $	58 719 $

Fonds des immobilisations

Bilan, au 31 mars 1982

Actif à court terme:	**1981-82**	**1980-81**
Encaisse	5 768 $	8 855 $
Subventions à recevoir	---	---
Intérêts courus à recevoir	62	74
Fraction à moins d'un an de la créance à long terme	396	4 748
Sous-total	6 226	13 677
Immobilisations - au coût		
Mobilier		
a) équipement	108 731	105 149
b) améliorations locatives	153 500	153 500
Billet sans intérêt 1982	---	396
Sous-total	262 231	259 045
TOTAL	268 457	272 722

Passif à court terme:		
Comptes à payer	138	557
Avance du fonds d'exploittion	474	5 222
Fraction à moins d'un an de la dette à long terme	799	8 792
Sous-total	1 411	14 571
Dette à long terme	---	799
Sous-total	1 411	15 370
SOLDE DU FONDS	267 046	257 352
TOTAL	268 457 $	272 722 $

Fonds pour immobilisations et équipements des C.L.S.C., des C.A. et des C.S.S.
Projets de 250 000$ et moins

Bilan, au 31 mars 1982

Actif à court terme:	**1981-82**	**1980-81**
Encaisse	--- $	122 835 $
Dépôts à terme - au coût	125 000	290 000
Comptes à recevoir	---	238 600
Intérêts courus à recevoir	433	6 749
Avance à d'autres fonds	55	7 953
TOTAL	125 488	666 137

Passif à court terme:		
Projets autorisés à payer:		
Année courante	97 443	603 208
Années antérieures	41 924	10 011
Autres	45 856	341
Sous-total	185 223	613 560
SOLDE DU FONDS		
Solde au début de l'exercice (déficit)	52 577	(18 365)

Augmentations:		
Subventions du M.A.S.		
a) projets de 250 000$ et moins	361 700	830 500
b) mobilier - équipement	62 061	567 410
Intérêts	70 228	82 377
Transfert du solde du fonds du programme O.S.E. 1979-80	4 196	953
Sous-total	498 185	1 481 240

Diminutions:		
Projets autorisés		
a) projets de 250 000$ et moins	387 877	958 063
b) mobilier - équipement	152 392	422 071
Autres	70 228	30 164
Sous-total	610 497	1 410 298
Solde à la fin de l'exercice (déficit)	(59 735)	52 577
TOTAL	125 488 $	666 137 $

Fonds des immobilisations et équipements spécialisés des C.H. Projets inférieurs à 1 000 000$

Bilan, au 31 mars 1982

Actif à court terme:	**1981-82**	**1980-81**
Encaisse	70 599 $	70 852 $
Dépôts à terme - au coût	---	65 000
Comptes à recevoir	560 371	420 337
Intérêts courus à recevoir	---	1 899
Avance à d'autres fonds	---	1 149
TOTAL	630 970	559 237
Passif à court terme:		
Comptes et frais courus à payer	---	---
Projets autorisés à payer:		
Année courante	209 807	377 377
Années antérieures	61 125	81 411
Avance d'autres fonds	55	435
Sous-total	270 987	459 223
SOLDE DU FONDS		
Solde au début de l'exercice	100 014	(9 981)
Augmentations:		
Subventions du M.A.S.	---	14 790
Contributions des établissements	1 607 248	1 490 578
Intérêts	27 303	49 209
Autres	325 619	79 306
Sous-total	1 960 170	1 633 883
Diminutions:		
Projets autorisés	1 657 335	1 461 682
Autres	42 866	62 206
Sous-total	1 700 201	1 523 888
Solde à la fin de l'exercice	359 983	100 014
TOTAL	630 970 $	559 237 $

Fonds des subventions des services ambulanciers

Bilan, au 31 mars 1982

Actif à court terme:	**1981-82**	**1980-81**
Encaisse	2 386 $	5 848 $
Dépôts à terme - au coût	180 000	270 000
Comptes à recevoir	---	---
Intérêts courus à recevoir	997	4 131
TOTAL	183 383	279 979
Passif à court terme:		
Comptes et frais courus à payer	83 080	81 280
Sous-total	83 080	81 280
SOLDE DU FONDS		
Solde au début de l'exercice	198 699	125 492
Augmentations:		
Subventions du M.A.S.		
a) subventions d'installation	---	---
b) subventions pour manque à gagner	100 000	120 000
c) subventions pour formation du personnel	---	100 000
Intérêts	40 084	20 993
Autres	50 000	---
Sous-total	190 084	240 993
Diminutions:		
Subventions aux entreprises ambulancières		
a) subventions d'installation	---	---
b) subventions pour manque à gagner	172 125	115 182
c) subventions pour formation du personnel	76 271	50 000
Autres	40 084	2 604
Sous-total	288 480	167 786
Solde à la fin de l'exercice	100 303	198 699
TOTAL	183 383 $	279 979 $

Fonds de programme de services à domicile

Bilan, au 31 mars 1982

Actif à court terme:	**1981-82**	**1980-81**
Encaisse	10 354 $	--- $
Dépôts à terme-au coût	---	40 000
Comptes à recevoir	12 680	35 082
Intérêts courus à recevoir	---	800
TOTAL	23 034	75 882
Passif à court terme:		
Comptes et frais courus à payer	---	---
Projets autorisés:		
a) année courante	---	4 500
b) années antérieures	772	6 029
Autres	294	13 479
Sous-total	1 066	24 008
SOLDE DU FONDS		
Solde du fond au début de l'exercice	51 874	118 750
Augmentations:		
Subventions du M.A.S.		
a) fonctionnement	1 441 202	1 345 022
b) mobilier - équipement	---	---
Intérêts	7 221	10 487
Surplus récupérés des établissements (exercices antérieurs)	6 541	52 227
Sous-total	1 454 964	1 407 736
Diminutions:		
Subventions aux établissements ou organismes		
a) fonctionnement	1 477 649	1 455 572
b) mobilier - équipement	---	200
Autres	7 221	18 840
Sous-total	1 484 870	1 474 612
Solde à la fin de l'exercice	21 968	51 874
TOTAL	23 034 $	75 882 $

Fonds pour location d'espace

Bilan, au 31 mars 1982

Actif à court terme:	**1981-82**	**1980-81**
Encaisse	--- $	99 049 $
Dépôts à terme-au coût	---	40 000
Comptes à recevoir	---	12 500
Autres	200 000	1 847
TOTAL	200 000	153 396
Passif à court terme:		
Comptes et frais courus à payer	---	---
Projets autorisés		
a) année courante	44 480	77 500
b) années antérieures	---	---
Découvert de Banque	18 004	---
Sous-total	62 484	77 500
SOLDE DU FONDS		
Solde au début de l'exercice	75 896	---
Augmentations:		
Subventions du M.A.S.		
a) secteur santé	236 000	72 035
b) secteur social	876 100	472 219
Intérêts	71 311	14 668
Surplus récupérés des établissements (exercices antérieurs)	12 500	---
Sous-total	1 195 911	558 922
Diminutions:		
Projets autorisés:		
a) secteur santé	192 184	58 721
b) secteur social	870 797	421 701
Autres	71 310	2 604
Sous-total	1 134 291	483 026
Solde à la fin de l'exercice	137 516	75 896
TOTAL	200 000 $	153 396 $

La liste des annexes

Nous regroupons sous forme d'annexe des informations complémentaires au Rapport annuel 1981-1982 du CRSSS-04.

Ces documents sont disponibles au secrétariat général du CRSSS-04.

Annexe I

- Liste des établissements de santé et de services sociaux de la région de Trois-Rivières (04).

Annexe II

- État des resssources des établissements de santé et de services sociaux de la région de Trois-Rivières (04).

Annexe III

- Rapport concernant les élections de l'année 1981 au sein des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux de la région de Trois-Rivières (04).

Annexe IV

- Rapport concernant les séances publiques d'information tenues au cours de l'année 1981 des établissements de santé et de services sociaux de la région de Trois-Rivières (04)..

Annexe V

- Liste des contrats de service déposés au CRSSS-04.

Annexe VI

- Liste des documents produits par le CRSSS-04.

Annexe VII

- Rapport sommaire des activités et listes des membres des commissions régionales du CRSSS-04.

Annexe VIII

- État de situation des plans de redressement budgétaire (1981-1982) des établissements de santé et de services sociaux de la région de Trois-Rivières (04).

Annexe IX

- Liste des projets autorisés en matière d'immobilisations et d'équipements (1981-1982) pour les établissements de la région de Trois-Rivières (04) selon leur catégorie:
  - Centres hospitaliers
  - Établissements de services sociaux.

Annexe X

- Répartition du budget (1981-1982) du programme de location d'espaces.

Annexe XI

- Répartition du budget (1981-1982) du programme de maintien à domicile par établissements et organismes bénévoles de la région de Trois-Rivières (04).

Annexe XII

- Liste des entreprises ambulancières subventionnées et non-subventionnées (1981-1982) par zone pour la région Trois-Rivières (04).